



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/49/563/Add.4
17 juillet 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-neuvième session
Point 123 de l'ordre du jour

FINANCEMENT DE L'OPÉRATION DES NATIONS UNIES EN SOMALIE II

Rapport du Secrétaire général

Additif

RÉSUMÉ

Le présent rapport contient le rapport sur l'exécution du budget de l'Opération des Nations Unies en Somalie II au cours de la période allant du 1er juin au 30 septembre 1994 ainsi qu'un rapport préliminaire sur la cession des avoirs et le règlement des obligations de l'Opération.

Des renseignements sur l'état, au 26 juin 1995, des contributions et des ressources dégagées, des dépenses de fonctionnement et des mouvements de trésorerie au cours de la période allant du lancement de l'Opération au 30 juin 1995, sont présentés dans les sections II et III ainsi que dans l'annexe VI du présent rapport.

Comme il ressort de l'annexe I et des renseignements plus détaillés présentés à l'annexe II, le montant brut des dépenses au cours de la période allant du 1er juin au 30 septembre 1994 s'est élevé à 209 029 200 dollars (soit un montant net de 206 994 300 dollars), ce qui laisse un solde inutilisé d'un montant brut de 36 418 500 dollars (soit un montant net de 35 116 300 dollars).

Le solde inutilisé résulte essentiellement d'économies réalisées au titre du personnel militaire (5 473 000 dollars) et du personnel civil (8 738 200 dollars), les effectifs militaires ayant été moins nombreux que prévu, des retards étant intervenus dans le déploiement du personnel international et les traitements du personnel local ayant été moins élevés que prévu, ainsi que d'économies réalisées au titre des opérations aériennes (5 763 900 dollars), des transmissions (1 024 200 dollars), du matériel (2 364 900 dollars) et des fournitures et services (13 594 700 dollars),



du fait que les besoins opérationnels avaient changé et que des stocks et fournitures accumulés au cours de la période précédente du mandat avaient été utilisés. Ces économies ont été en partie annulées par des dépenses supplémentaires au titre des locaux et de l'hébergement (2 080 500 dollars) ainsi que du fret aérien et de surface (1 739 000 dollars) par suite de la réinstallation du personnel civil et militaire et des mouvements correspondants de matériel et de fournitures.

Le présent rapport contient également un rapport préliminaire sur la cession des avoirs et le règlement des obligations de l'Opération (voir sect. V). La valeur d'inventaire estimative des avoirs d'ONUSOM II au 11 mai 1995 s'établissait à environ 132,4 millions de dollars comme il ressort de l'état récapitulatif figurant à l'annexe IV et des renseignements plus détaillés présentés dans l'annexe V. Les principes régissant la cession des avoirs de l'Opération, qui sont conformes à la résolution 42/233 A de l'Assemblée générale en date du 23 décembre 1994, sont exposés au paragraphe 9.

Les décisions à prendre par l'Assemblée générale qui sont exposées plus loin au paragraphe 19 sont les suivantes:

a) Décision d'ouvrir un crédit additionnel d'un montant brut de 36 458 000 dollars (soit un montant net de 36 258 700 dollars) pour la période allant du 1er octobre 1994 au 31 mars 1995 et répartir ledit montant entre les États Membres;

b) Décision d'autoriser le Secrétaire général à engager des dépenses supplémentaires d'un montant brut de 1 314 100 dollars (soit un montant net de 1 151 900 dollars) pour la clôture administrative de l'Opération pendant la période allant du 1er avril au 30 juin 1995;

c) Décision de porter au crédit des États Membres leurs parts respectives du solde inutilisé à la fin de la période allant du 1er juin au 30 septembre 1994, solde qui s'élevait à un montant brut de 36 418 500 dollars (soit un montant net de 35 116 300 dollars);

d) Décision d'appliquer au compte spécial d'ONUSOM II les arrangements spéciaux concernant l'article IV du règlement financier;

e) Décision de prendre note du rapport préliminaire sur la cession des avoirs d'ONUSOM II et de faire don de certains avoirs aux conseils de district et de région somaliens.

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	1 - 3	4
II. ÉTAT DES CONTRIBUTIONS	4	4
III. ADMINISTRATION FINANCIÈRE	5	5
IV. RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET POUR LA PÉRIODE DU 1ER JUIN AU 30 SEPTEMBRE 1994	6 - 7	6
V. RAPPORT PRÉLIMINAIRE SUR LA LIQUIDATION DE L'ACTIF ET DU PASSIF DE L'OPÉRATION EN SOMALIE II	8 - 18	6
A. Liquidation des avoirs de l'Opération des Nations Unies en Somalie II	9 - 17	6
B. Liquidation du passif de l'Opération des Nations Unies en Somalie II	18	9
VI. DÉCISIONS QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SERA AMENÉE À PRENDRE À SA QUARANTE-NEUVIÈME SESSION	19	9

ANNEXES

I. Rapport sur l'exécution du budget pendant la période du 1er juin au 30 septembre 1994	11
II. Rapport sur l'exécution du budget pendant la période du 1er juin au 30 septembre 1994	15
III. Personnel civil international : effectifs au cours de la période allant du 1er juin au 30 septembre 1994	25
IV. Cession des avoirs : état récapitulatif préliminaire	27
V. Cession des avoirs par catégorie	28
VI. A. État récapitulatif au 26 juin 1995 des ressources dégagées et des dépenses de fonctionnement pour la période allant du 1er mai 1992 au 30 juin 1995	36
B. État au 26 juin 1995 des mouvements de trésorerie au cours de la période allant du 1er mai 1992 au 30 juin 1995	37

I. INTRODUCTION

1. Comme il est indiqué dans le rapport du Secrétaire général sur le financement de l'Opération des Nations Unies en Somalie II (ONUSOM II), daté du 23 mars 1995 (A/49/563/Add.2), le présent rapport sur l'exécution du budget porte sur la période allant du 1er juin au 30 septembre 1994, et le rapport préliminaire sur la cession des avoirs et le règlement des obligations de l'Opération paraîtront en tant qu'additif au rapport principal du Secrétaire général, en date du 21 octobre 1994 (A/49/563 et Corr.1).
2. On se rappellera que les dépenses prévues au titre du fonctionnement et de la liquidation d'ONUSOM au cours de la période allant du 1er octobre 1994 au 31 mars 1995, telles qu'elles étaient présentées dans le rapport du Secrétaire général sur le financement de l'Opération, daté du 31 mars 1995, s'élevaient à un montant brut de 290 162 400 dollars (soit un montant net de 286 664 300 dollars) et faisaient apparaître une augmentation d'un montant brut de 36 458 000 dollars (soit un montant net de 36 258 700 dollars) par rapport au montant brut initial de 253 704 400 dollars (soit un montant net de 250 405 600 dollars) ayant fait l'objet d'une ouverture de crédit et été mises en recouvrement pour la période allant du 1er octobre 1994 au 28 février 1995, conformément à la résolution 49/229 de l'Assemblée générale, en date du 23 décembre 1994. Ce rapport contenait également des prévisions de dépenses d'un montant brut de 3 314 100 dollars (soit un montant net de 2 928 800 dollars) pour la période allant du 1er avril au 30 juin 1995 au titre de la clôture administrative de l'Opération, dont un montant brut de 2 millions de dollars qui avait été autorisé par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires le 31 mars 1995 aux termes de la résolution 49/233 A de l'Assemblée générale, en date du 23 décembre 1994.
3. Les modifications qu'il est proposé d'apporter aux décisions que devra prendre l'Assemblée générale, décisions qui figuraient au paragraphe 27 du rapport du Secrétaire général (A/49/563/Add.2), sont présentées au paragraphe 17 du présent rapport.

II. ÉTAT DES CONTRIBUTIONS

4. On trouvera dans le tableau ci-après l'état, au 26 juin 1995, des contributions reçues et restant à recevoir, compte tenu des sommes portées au crédit des États Membres. Comme on le constatera, il reste encore à recevoir de ces derniers un montant total de 329 489 001 dollars, dont 14 958 981 dollars pour l'ONUSOM et 314 530 020 dollars pour ONUSOM II.

État au 26 juin 1995 des contributions mises en recouvrement pour la période
 allant du début de l'Opération au 30 juin 1995

(En dollars des États-Unis)

	ONUSOM 1er mai 1992 au 30 avril 1993	ONUSOM II 1er mai 1993 au 30 juin 1995	Total au 26 juin 1995
a) Ressources			
Crédits ouverts	109 652 000	1 694 752 500	1 804 404 500
Montants autorisés	—	2 000 000	2 000 000
Total	<u>109 652 000</u>	<u>1 696 752 500</u>	<u>1 806 404 500</u>
b) Montant mis en recouvrement	109 652 000	1 694 752 500	1 804 404 500
Sommes portées au crédit des États Membres :			
Recettes provenant des contributions du personnel	(1 210 702)	(7 130 890)	(8 341 594)
Solde inutilisé	—	(150 130 800)	(150 130 800)
Montant net mis en recouvrement	<u>108 441 298</u>	<u>1 537 490 810</u>	<u>1 645 932 108</u>
c) Contributions reçues	<u>93 482 317</u>	<u>1 222 960 790</u>	<u>1 316 443 107</u>
d) Solde restant à recevoir	<u>14 958 981</u>	<u>314 530 020</u>	<u>329 489 001</u>

III. ADMINISTRATION FINANCIÈRE

Crédits ouverts et dépenses de fonctionnement pour la
 période du 1er mai 1992 au 30 juin 1995

5. Le montant brut total des ressources inscrites au Compte spécial de l'ONUSOM depuis le début de l'Opération jusqu'au 30 juin 1995 s'établit à 1 806 404 500 dollars (soit un montant net de 1 787 539 900 dollars); ce montant comprend le montant total brut des crédits qui ont été ouverts soit 1 804 404 500 dollars (soit un montant net de 1 785 763 000 dollars) ainsi qu'une autorisation d'engagement de dépenses donnée par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires à concurrence d'un montant brut de 2 millions de dollars (soit un montant net de 1 776 900 dollars). Les soldes inutilisés qui ont été déduits des contributions des États Membres représentent un montant brut de 150 130 800 dollars (soit un montant net de 143 666 400 dollars). Au 31 mai 1995, les intérêts créditeurs atteignaient 5 424 067 dollars et les recettes accessoires 930 191 dollars. On trouvera à l'annexe VI du présent rapport l'état détaillé au 26 juin 1995 de l'ensemble des ressources mises à la disposition d'ONUSOM et d'ONUSOM II pour financer leur fonctionnement du 1er mai 1992 au 30 juin 1995.

/...

IV. RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET POUR LA PÉRIODE
DU 1er JUIN AU 30 SEPTEMBRE 1994

6. On trouvera à l'annexe I du présent rapport le budget détaillé d'ONUSOM II pour la période du 1er juin au 30 septembre 1994, conformément aux crédits ouverts par l'Assemblée générale dans sa résolution 49/229 du 23 décembre 1994 et sur la base des prévisions révisées de dépenses du Secrétaire général données à l'annexe III du document A/49/563 et des dépenses effectuées durant la période. Une information complémentaire sur ces dépenses figure à l'annexe II du présent rapport. On trouvera à l'annexe III les effectifs autorisés et les taux d'occupation et de vacance des postes civils, tandis que les effectifs militaires des contingents sont présentés à la figure 1 de l'annexe II.

7. Comme le montre l'annexe I, l'Assemblée générale a ouvert, pour la période en question, un crédit dont le montant brut est de 245 447 700 dollars (soit un montant net de 242 110 600 dollars). Comme les dépenses ont atteint un montant brut de 209 029 200 dollars (soit un montant net de 206 994 300 dollars), il reste un solde inutilisé brut de 36 418 500 dollars (soit un montant net de 35 116 300 dollars).

V. RAPPORT PRÉLIMINAIRE SUR LA LIQUIDATION DE L'ACTIF ET
DU PASSIF DE L'OPÉRATION EN SOMALIE II

8. Le rapport préliminaire sur la liquidation de l'actif et du passif de l'Opération est présenté ici en application de la demande que l'Assemblée générale a formulée au paragraphe 16 de sa résolution 49/229 de façon à lui permettre de prendre des décisions appropriées à la reprise de sa quarante-neuvième session.

A. Liquidation des avoirs de l'Opération des Nations Unies
en Somalie II

9. Comme l'Assemblée générale l'avait autorisé, le paragraphe 1 de la section VII de sa résolution 49/233 A, on a procédé à la liquidation des avoirs d'ONUSOM II en s'inspirant des propositions du Secrétaire général relatives à la liquidation des avoirs des opérations de maintien de la paix conformément au paragraphe 110 de son rapport du 25 mai 1994 (A/48/945 et Corr.1) et aux recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires contenues au paragraphe 116 de son rapport du 18 novembre 1994 (A/49/664). Ces propositions, y compris les amendements apportés à l'alinéa d) pour tenir compte de la situation particulière de l'Opération en Somalie, sont les suivantes :

a) Le matériel en bon état qui répond aux normes établies ou est jugé compatible avec le matériel existant sera transféré à d'autres opérations des Nations Unies ailleurs dans le monde ou mis en réserve pour former l'équipement de départ de missions à venir;

b) Le matériel qui n'est pas utile pour d'autres missions de maintien de la paix mais qui peut servir à d'autres organismes des Nations Unies, des organisations internationales ou des organisations non gouvernementales et qu'il n'est pas possible de garder en réserve, sera vendu à l'institution ou à l'organisation intéressée;

/...

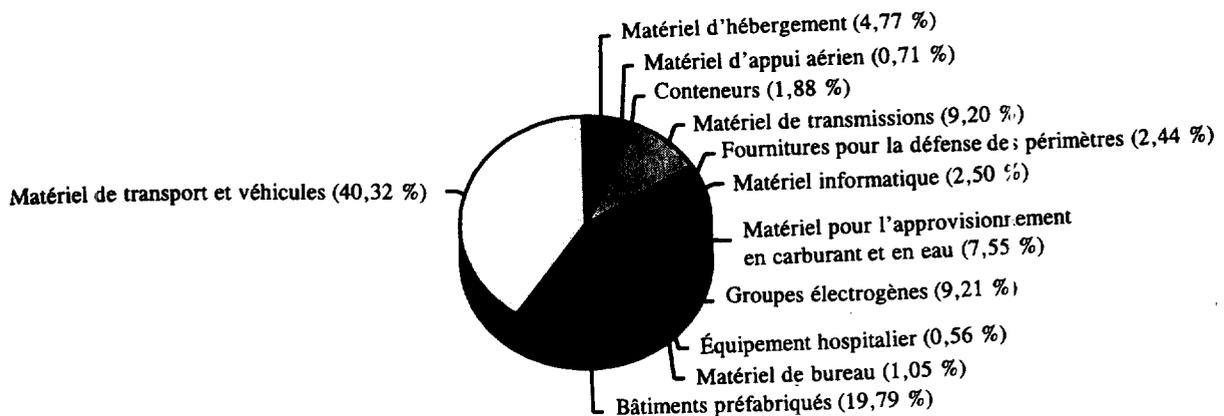
c) Tout matériel ou bien qui n'est plus nécessaire, qui ne peut être cédé de la manière susmentionnée ou qui est en mauvais état sera vendu dans le pays même, conformément aux règles et procédures normales des Nations Unies;

d) Faute d'un gouvernement dûment reconnu en Somalie, tout bien restant après la liquidation des avoirs selon les méthodes visées aux alinéas a) à c) ci-dessus, et tout équipement qui a déjà été installé dans le pays et dont le démantèlement entraverait le processus de relèvement, sera remis aux conseils de district et aux conseils régionaux homologués par ONUSOM II.

10. Sur la base d'un examen préliminaire de tous les avoirs de l'opération ONUSOM II, au 11 mai 1995, la valeur totale d'origine de ces avoirs est estimée à 132,4 millions de dollars environ, frais de transport et d'installation exclus. Les actifs d'ONUSOM II ont été regroupés en 12 grandes catégories : matériel d'hébergement, matériel d'appui aérien, matériel de transmissions, conteneurs, fournitures pour la défense des périmètres, matériel informatique, matériel pour l'approvisionnement en carburant et en eau, groupes électrogènes, équipement hospitalier, matériel de bureau, bâtiments préfabriqués, matériel de transport et véhicules (voir figure 1).

Figure 1

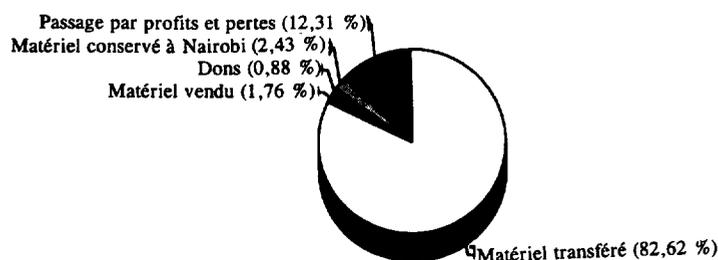
Répartition sommaire des avoirs d'ONUSOM II



11. En s'inspirant des principes énoncés au paragraphe 9 ci-dessus, on a classé les avoirs d'ONUSOM II en cinq groupes qui sont résumés à l'annexe IV et détaillés à l'annexe V du présent rapport (voir figure 2).

Figure 2

Liquidation des avoirs d'ONUSOM II



12. Le Groupe I inclut les avoirs répondant aux besoins d'autres opérations des Nations Unies. Dans ce groupe figurent des articles dont la valeur d'inventaire est estimée à 109,4 millions de dollars, et ces articles ont été transférés à d'autres opérations de maintien de la paix ou à la base logistique des Nations Unies à Brindisi et au dépôt de Pise (Italie) pour stockage temporaire et future utilisation.

13. En outre, comme il est indiqué dans le rapport du Secrétaire général, daté du 28 mars 1995, présenté au Conseil de sécurité, sur la situation en Somalie, en application du paragraphe 13 de la résolution 954 (1994) du Conseil de sécurité¹, des dispositions spéciales ont été prises également pour la garde du matériel de transmissions d'ONUSOM II, d'une valeur estimative de 0,5 million de dollars des États-Unis, qui a été envoyé à Nairobi. Dès que les circonstances permettront de réinstaller les bureaux politiques et autres antennes des Nations Unies à Mogadishu, ce matériel sera ramené en Somalie afin de répondre aux besoins des services considérés.

14. Le Groupe II comprend les avoirs dont la valeur d'inventaire est estimée à 2,3 millions de dollars, qui ne sont pas utiles pour d'autres missions de maintien de la paix et qui ont été vendus à d'autres organismes ou programmes des Nations Unies.

15. Le Groupe III comprend les avoirs, dont la valeur estimative est de 1,2 million de dollars, qui ont été donnés aux conseils de district et conseils régionaux somaliens homologués par ONUSOM II. Comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport du 28 mars 1995 au Conseil de sécurité¹, il a autorisé la mission à faire don aux conseils de district et conseils régionaux, étant donné leur importance, du matériel essentiel, y compris des groupes électrogènes et des pompes à eau. En outre, le Secrétaire général a indiqué son intention de faire revenir à Mogadishu, quand les conditions le permettront, le matériel permettant l'exploitation de l'aéroport et des installations portuaires qui est actuellement stocké à la base logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie).

16. Le Groupe IV comprend les avoirs, dont la valeur estimative est de 3,2 millions de dollars, qui sont utilisés pour assurer la clôture administrative de l'opération ONUSOM II et qui se trouvent actuellement à Nairobi (Kenya). Comme il est indiqué dans le rapport du Secrétaire général sur le financement d'ONUSOM II, en date du 23 mars 1995 (A/49/563/Add.2), vu l'ampleur des tâches administratives restant à accomplir pour assurer la liquidation de l'opération, il faudra maintenir une petite équipe d'ONUSOM II à Nairobi du 1er avril au 30 juin 1995, pour achever la liquidation et la clôture administrative de la mission.

17. Le Groupe V comprend des avoirs, dont la valeur estimative totale est de 16,3 millions de dollars, qui ont été passés par pertes et profits en raison de leur usure complète, des accidents et des dégâts causés par les éléments ou par les hostilités, et qui ont été abandonnés en raison de la situation au regard de la sécurité en Somalie, ou bien ont été perdus en raison de vols.

B. Liquidation du passif de l'Opération des Nations Unies en Somalie II

18. De premières mesures ont été prises pour régler les montants dus par ONUSOM II aux gouvernements qui ont fourni les contingents, au personnel de la mission, aux fournisseurs et aux entrepreneurs, ainsi qu'aux autres parties, en vertu des contrats conclus et des engagements souscrits. Au 31 mai 1995, les engagements non réglés souscrits depuis le début d'ONUSOM II se montaient à 301,5 millions de dollars, dont 45,1 millions de dollars au titre du remboursement des dépenses des contingents, et 104,6 millions de dollars au titre du remboursement du coût du matériel des contingents procuré par les gouvernements qui ont fourni des contingents à la demande des Nations Unies.

VI. DÉCISIONS QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SERA AMENÉE
À PRENDRE À SA QUARANTE-NEUVIÈME SESSION

19. L'Assemblée générale aura, au sujet du financement d'ONUSOM II, à prendre certaines décisions à sa quarante-neuvième session :

a) L'approbation du montant total brut de 290 162 400 dollars (soit un montant net de 286 664 300 dollars) pour le fonctionnement puis la liquidation d'ONUSOM II du 1er octobre 1994 au 31 mars 1995, ce chiffre étant la somme d'un crédit additionnel brut à répartir entre les États Membres de 36 458 000 dollars (soit un montant net de 36 258 700 dollars) et d'un crédit d'un montant brut de 253 704 400 dollars (soit un montant net de 250 405 600 dollars) déjà ouvert et mis en recouvrement pour la période du 1er octobre 1994 au 28 février 1995, conformément à la résolution 49/229 de l'Assemblée générale;

b) En attendant de recevoir les rapports d'exécution du budget d'ONUSOM II pour la période du 1er octobre 1994 au 31 mars 1995 et du 1er avril au 30 juin 1995, la décision d'autoriser le Secrétaire général à engager des dépenses d'un montant brut de 3 314 100 dollars (soit un montant net de 2 928 800 dollars) pour assurer la clôture administrative de l'Opération, pour la période du 1er avril au 30 juin 1995, ce chiffre incluant l'autorisation de dépenses de 2 millions de dollars accordée par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires conformément à la résolution 49/233 A de l'Assemblée générale;

/...

c) La décision de répartir entre les États Membres un solde inutilisé d'un montant brut de 36 418 500 dollars (soit un montant net de 35 116 300 dollars) pour la période du 1er juin au 30 septembre 1994;

d) La décision d'appliquer à ONUSOM II les dispositions spéciales concernant l'article IV du règlement financier;

e) La décision de prendre acte du rapport préliminaire sur la liquidation des actifs d'ONUSOM II (voir sect. V ci-dessus) et d'approuver la donation de certains actifs aux conseils de district et aux conseils régionaux somaliens.

Note

¹ S/1995/231.

ANNEXE I

Report sur l'exécution du budget pendant la période du 1er juin au 30 septembre 1994

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Montant réparti (résolution 49/229)	Montant des dépenses	Économies/ (dépassements)
1. <u>Personnel militaire</u>			
a) <u>Observateurs militaires</u>	—	—	—
b) <u>Contingents</u>			
Remboursement aux gouvernements aux taux standard	82 406,5	81 690,6	715,9
Détente et loisirs	1 212,6	1 662,7	(450,1)
Rations	14 445,0	13 430,3	1 014,7
Indemnité journalière	2 935,8	2 798,0	137,8
Indemnité de repas et de logement	20,0	426,5	(406,5)
Déploiement, relève et rapatriement	10 560,0	6 098,8	4 461,2
Total partiel	111 579,9	106 106,9	5 473,0
c) <u>Autres dépenses afférentes au personnel militaire</u>			
Matériel appartenant aux contingents	4 475,0	4 475,0	—
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	2 506,7	2 506,7	—
Total partiel	6 981,7	6 981,7	—
Total, rubrique 1	118 561,6	113 088,6	5 473,0
2. <u>Personnel civil</u>			
a) <u>Police civile</u>	—	—	—
b) <u>Personnel international et personnel local</u>			
Traitements du personnel international	8 197,1	7 778,7	418,4
Traitements du personnel local	8 372,0	4 685,6	3 686,4
Consultants	—	85,3	(85,3)
Heures supplémentaires	—	—	—
Dépenses communes de personnel	6 801,1	3 934,4	2 866,7
Indemnité de subsistance (missions)	5 357,8	5 108,3	249,5
Frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la mission	1 800,0	822,0	978,0
Autres voyages autorisés	220,0	460,4	(240,4)
Total partiel	30 748,0	22 874,7	7 873,3
c) <u>Personnel contractuel international</u>	823,2	572,9	250,3
d) <u>Volontaires des Nations Unies</u>	1 797,6	1 147,3	650,3
e) <u>Personnel fourni par des gouvernements</u>	—	—	—
f) <u>Coûts afférents à des conférences</u>	550,0	585,7	(35,7)
Total, rubrique 2	33 918,8	25 180,6	8 738,2
3. <u>Locaux/hébergement</u>			
Location de locaux	1 550,0	1 543,1	6,9
Aménagement et rénovation des locaux	210,0	1 055,4	(845,4)

/...

	Montant réparti (résolution 49/229)	Montant des dépenses	Économies/ (dépassements)
Fournitures et services d'entretien	460,0	373,4	86,6
Éclairage, chauffage, énergie et eau	1 460,0	889,4	570,6
Construction de locaux/bâtiments préfabriqués	150,0	2 049,2	(1 899,2)
Total, rubrique 3	3 830,0	5 910,5	(2 080,5)
4. Remise en état des infrastructures	810,0	393,3	416,7
5. Transports			
Achat de véhicules	—	—	—
Location de véhicules	2 436,8	1 761,8	675,0
Matériel d'atelier	0,0	20,0	(20,0)
Pièces de rechange, réparations et entretien	3 162,5	2 096,5	1 066,0
Carburant et lubrifiants	1 071,2	2 209,4	(1 138,2)
Assurance	303,8	16,5	287,3
Total, rubrique 5	6 974,3	6 104,2	870,1
6. Opérations aériennes			
a) Hélicoptères			
Location/affrètement	18 254,7	11 036,1	7 218,6
Carburant et lubrifiants	2 232,0	1 954,8	277,2
Peinture/préparation/déploiement	—	20,9	(20,9)
Assurance-responsabilité	575,0	40,1	534,9
Pièces de rechange	950,0	—	950,0
Total partiel	22 011,7	13 051,9	8 959,8
b) Avions			
Location/affrètement	6 364,2	7 962,6	(1 598,4)
Carburant et lubrifiants	1 882,9	4 385,3	(2 502,4)
Peinture/préparation/déploiement	—	20,0	(20,0)
Assurance-responsabilité	97,7	203,6	(105,9)
Total partiel	8 344,8	12 571,5	(4 226,7)
c) Indemnité de subsistance des équipages	48,4	118,6	(70,2)
d) Autres dépenses			
Services et matériel de contrôle de la circulation aérienne	—	—	—
Droits d'atterrissage et manutention au sol	1 360,0	259,0	1 101,0
Total partiel	1 360,0	259,0	1 101,0
Total, rubrique 6	31 764,9	26 001,0	5 763,9
7. Opérations navales	—	—	—
8. Transmissions			
a) Éléments complémentaires			
Matériel de transmissions	778,4	23,1	755,3
Pièces de rechange et fournitures	60,0	359,8	(299,8)
Matériel d'atelier et d'essai	500,0	8,5	491,5
Communications par réseaux commerciaux	745,9	668,7	77,2
Total partiel	2 084,3	1 060,1	1 024,2

/...

	Montant réparti (résolution 49/229)	Montant des dépenses	Économies/ (dépassements)
b) Contrat relatif au réseau principal	—	—	—
Total, rubrique 8	2 084,3	1 060,1	1 024,2
9. Matériel divers			
Mobilier de bureau	130,0	128,9	1,1
Matériel de bureau	202,7	5,2	197,5
Matériel informatique	855,7	209,9	645,8
Groupes électrogènes	—	—	—
Matériel d'observation	—	—	—
Citernes à essence et débitmètres	1 400,0	1,0	1 399,0
Matériel médical et dentaire	—	—	—
Matériel d'hébergement	25,0	71,5	(46,5)
Matériel divers	100,0	141,4	(41,4)
Pièces de rechange, réparations et entretien	800,0	565,2	234,8
Matériel d'épuration de l'eau	170,0	199,3	(29,3)
Matériel de réfrigération	20,0	19,1	0,9
Tentes	70,0	67,0	3,0
Total, rubrique 9	3 773,4	1 408,5	2 364,9
10. Fournitures et services			
a) Services divers			
Vérification des comptes	25,0	25,0	—
Services contractuels	20 580,0	10 020,4	10 559,6
Services et traitements médicaux	150,0	75,5	74,5
Dépenses de représentation	10,0	4,5	5,5
Demandes d'indemnisation et règlements	200,0	354,7	(154,7)
Autres services	400,0	720,2	(320,2)
Total partiel	21 365,0	1 200,3	10 164,7
b) Fournitures diverses			
Papeterie et fournitures de bureau	400,0	435,9	(35,9)
Fournitures médicales	788,0	524,8	263,2
Fournitures sanitaires et de nettoyage	480,0	372,0	108,0
Abonnements	13,6	8,7	4,9
Fournitures électriques	—	—	—
Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants	1 018,6	254,7	763,9
Fournitures pour la défense des périmètres	1 578,2	54,7	1 523,5
Fournitures anti-émeutes	40,0	—	40,0
Intendance et magasins	1 200,0	437,6	762,4
Total partiel	5 518,4	2 088,4	3 430,0
Total, rubrique 10	26 883,4	13 288,7	13 594,7
11. Fournitures et services liés aux élections	—	—	—
12. Programmes d'information	225,0	308,4	(83,4)
13. Programmes de formation	—	—	—
14. Programmes de déminage	700,0	595,8	104,2
15. Aide au désarmement et à la démobilisation	—	—	—

/...

	Montant réparti (résolution 49/229)	Montant des dépenses	Économies/ (dépassements)
16. <u>Fret aérien et de surface</u>			
Transport du matériel appartenant aux contingents	5 100,0	3 507,8	1 492,2
Affrètement de navires	1 000,0	491,1	508,9
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	3 702,0	7 442,1	(3 740,1)
Total, rubrique 16	9 802,0	11 541,0	(1 739,0)
17. <u>Système intégré de gestion</u>	169,3	169,3	—
18. <u>Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</u>	2 613,6	1 944,3	669,3
19. <u>Contributions du personnel</u>	3 337,1	2 034,9	1 302,2
Total, rubriques 1 à 19	245 447,7	209 029,2	36 418,5
20. <u>Recettes provenant des contributions du personnel</u>	(3 337,1)	(2 034,9)	(1 302,2)
Total net	242 110,6	206 994,3	35 116,3
21. <u>Contributions volontaires en nature</u>	—	—	—
Total des ressources	242 110,6	206 994,3	35 116,3

ANNEXE II

Rapport sur l'exécution du budget pendant la période
 du 1er juin au 30 septembre 1994

Renseignements complémentaires

Économies/
 (dépassements)
 (Dollars É.-U.)

1. Personnel militaire

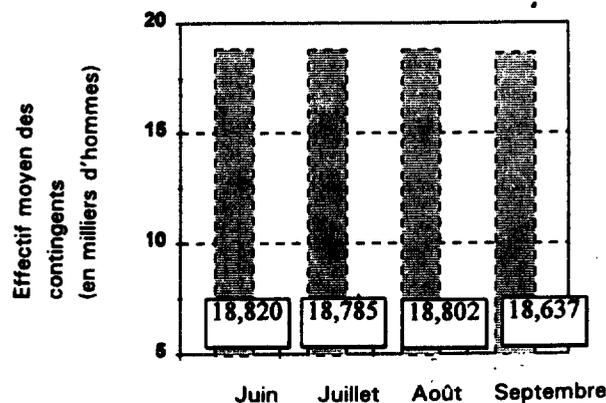
a) Observateurs militaires -

1. Aucune dépense n'était prévue à ce titre.

b) Contingents 5 473 000

2. Les dépenses prévues avaient été établies en supposant que l'effectif moyen des contingents d'ONUSOM II pendant la période considérée s'élèverait à 18 800 hommes, tous grades confondus (soit 75 200 mois-homme pour la période). Les effectifs déployés ont en fait représenté 75 040 mois-homme, l'effectif moyen s'établissant à 18 760 hommes, tous grades confondus (le détail par mois est donné dans la figure 1).

Figure 1. Déploiement des contingents d'ONUSOM II
 1er juin-30 septembre 1994



3. L'économie de 715 900 dollars réalisée au titre des remboursements aux gouvernements aux taux standard s'explique par le fait que les effectifs des contingents ont été moins élevés que prévu - de même que ceux du personnel d'appui, pour lequel il faut compter un montant supplémentaire de 291 dollars par homme et par mois. Une partie du montant des indemnités journalières a été comptabilisée au cours de la période du mandat suivant, ce qui s'est traduit par une économie de 137 800 dollars pour la période considérée.

/...

4. Le montant prévu au titre des rations avait été calculé sur la base de 2 293 600 jours-homme à 6,71 dollars, puis réduit pour tenir compte de l'absence des hommes en permission de détente; on en avait également déduit les recettes prévues des services de restauration offerts par l'ONUSOM au personnel et aux visiteurs. Une économie totale de 1 014 700 dollars a été réalisée sur la période, se décomposant comme suit : a) une économie de 516 700 dollars due au fait que le coût moyen des rations a été inférieur au coût prévu (environ 6,50 dollars par homme et par jour) et que l'effectif a été moins nombreux que prévu (2 288 720 jours-homme); b) 329 600 dollars de recettes supplémentaires réalisées par les services de restauration, au-delà des 406 400 dollars prévus; c) une économie de 168 400 dollars due au fait que les permissions de détente ont été plus longues que prévu (5,8 jours par homme en moyenne).

5. L'économie de 4 461 200 dollars réalisée au poste déploiement, relève et rapatriement des contingents s'explique par le nombre plus faible que prévu d'effectifs relevés (environ 8 000 hommes au lieu des 13 000 prévus) et rapatriés (une centaine au lieu de 1 500).

6. Le dépassement de 450 100 dollars constaté au poste détente et loisirs est dû à la plus longue durée des permissions de détente accordées (environ 5,8 jours par personne au lieu de la moyenne prévue de 5 jours par personne, soit un écart de 155 500 dollars) et au montant plus élevé des dépenses de transport et d'hébergement engagées au titre de la détente et des loisirs à Nairobi et Mombasa (294 600 dollars).

7. Le dépassement de 406 500 dollars constaté au titre de l'indemnité de repas et de logement s'explique par les nombreux voyages effectués par le personnel militaire (officiers du contrôle des mouvements, médecins, officiers de liaison) pour se rendre à Nairobi, Mombasa et Djibouti. Ont également été imputés sur ce poste les frais de voyage relatifs aux évacuations sanitaires et à l'accompagnement dans leur pays d'origine du corps des soldats décédés.

c) Autres dépenses afférentes au personnel militaire -

8. Les dépenses prévues au titre du matériel appartenant aux contingents et de l'indemnisation en cas de décès ont été entièrement engagées.

2. Personnel civil

a) Police civile -

9. Aucune dépense n'était prévue à ce titre.

b) Personnel international et personnel local 7 873 300

10. Au cours de la période considérée, le pourcentage de postes vacants s'est élevé en moyenne à 40 % pour le personnel civil international, conformément aux prévisions. Les économies réalisées au titre des traitements (418 400 dollars) et de l'indemnité de subsistance (missions) (249 500 dollars) du personnel international sont dues aux retards intervenus dans la mise en place de ce personnel. On trouvera à l'annexe III les effectifs autorisés et les taux d'occupation des postes et de vacance de postes pour le personnel civil international et le personnel local.

/...

11. La prévision de dépenses concernant les traitements du personnel local avait été établie en supposant un traitement moyen de 770 dollars par mois et en prévoyant un taux de vacance de postes égal à 9 %. La rémunération effective de ce personnel s'est établie en moyenne à 430 dollars par mois et le taux de vacance de postes à 15 %, ce qui a entraîné une économie de 3 686 400 dollars sur ce poste.

12. Les dépenses effectivement engagées au titre des dépenses communes de personnel ont été inférieures aux montants prévus sur la base des coûts standard, ce qui a entraîné une économie de 2 866 700 dollars.

13. L'économie de 978 000 dollars réalisée au titre des frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la mission est due au fait que les frais de voyage occasionnés par la mise en place et le rapatriement du personnel civil international ont été moins importants que prévu.

14. Le dépassement de 85 300 dollars enregistré au poste consultants s'explique par le fait qu'on a fait appel à des experts dans les domaines suivants : a) déminage en Somalie; b) automatisation et uniformisation des systèmes, mécanismes et procédures en ce qui concerne les activités du personnel opérationnel et leur organisation; c) études effectuées et examen des règles et procédures de gestion du personnel en vue de la révision du projet de manuel d'administration des opérations hors Siège; d) matériel de transmissions utilisé dans les missions opérationnelles; e) gestion, notamment en ce qui concerne la recherche de nouveaux fournisseurs pour ONUSOM II.

15. Les dépenses supplémentaires relatives aux autres voyages autorisés (240 400 dollars) sont dues à la multiplication des voyages, tant à l'extérieur de la zone de la mission (liaison et consultations) qu'à l'intérieur (soutien logistique). Au cours de la période considérée, 18 voyages ont été effectués vers New York et 51 au total vers Nairobi, Kampalâ et Addis-Abeba, pour assister à des consultations politiques ou à des conférences. D'autre part, des spécialistes des achats, des transmissions et du contrôle des mouvements appartenant à l'ONUSOM se sont rendus en mission à Dubaï, Nairobi et Mombasa (227 voyages au total).

c) Personnel contractuel international 250 300

16. Il avait été prévu à ce poste 196 mois de travail à 4 200 dollars par mois. Le nombre effectif de mois de travail n'a été que 176, à un coût moyen de 3 250 dollars, ce qui a permis une économie de 250 300 dollars.

d) Volontaires des Nations Unies 650 300

17. Il avait été prévu d'affecter à la mission 107 volontaires représentant au total 428 mois de travail. Le nombre effectif de mois de travail pour la période considérée s'est élevé à 312, soit une économie de 650 300 dollars.

/...

e) Personnel fourni par les gouvernements -

18. Aucune dépense n'était prévue à ce titre.

f) Coûts afférents à des conférences (35 700)

19. Le dépassement constaté à cette sous-rubrique tient à la poursuite des efforts déployés pour favoriser la réconciliation nationale en apportant un concours aux initiatives locales et régionales somaliennes et aux conférences y afférentes : Conférence de réconciliation du Bas-Djouba (juin 1994), réunions préparatoires de la conférence de paix entre Hawiye (juillet-août 1994), réunions d'un sous-comité politique du Comité de réconciliation des Hirab (août 1994), concertation entre les participants aux conférences de réconciliation du Bas-Djouba et des Absame, entre le Mouvement national somali et les autres factions du nord-ouest et entre les factions du nord-ouest et celles du sud.

3. Locaux/hébergement (2 080 500)

20. Au cours de la période considérée, les contingents militaires d'ONUSOM II ont été redéployés et concentrés dans trois grands centres - Baidoa, Kismayo et Mogadishu - à la suite de quoi les bureaux de zone de Merka, Hargeisa, Beletweyne et Baardheere ont été fermés. En conséquence, le nombre de locaux loués est tombé de 122 au 1er juin 1994 à 72 au 1er novembre 1994, ce qui explique les économies enregistrées : 6 900 dollars au titre des loyers, 86 600 dollars au titre des fournitures et services d'entretien et 570 600 dollars au titre des dépenses d'éclairage, de chauffage, d'énergie et d'eau.

21. Le montant total des dépenses d'aménagement et de rénovation des locaux s'est élevé à 1 055 400 dollars, soit un dépassement de 845 400 dollars; ces dépenses ont été les suivantes : a) achat d'unités d'hébergement supplémentaires (100 700 dollars); b) rénovation de bâtiments du complexe des ambassades, y compris celui de la trésorerie de l'ONUSOM (322 900 dollars); c) achat de contreplaqué (242 800 dollars); d) rénovation des bureaux de l'ONUSOM à Baardheere et travaux d'entretien dans le camp de Mogadishu, effectués pendant la période du mandat précédent mais comptabilisés au cours de la période considérée (389 000 dollars).

22. Les dépenses supplémentaires du poste construction de locaux/bâtiments préfabriqués (1 899 200 dollars) résultent des dépenses suivantes, dont le montant total s'élève à 2 049 200 dollars : a) modernisation du camp abritant 800 personnes (plomberie, approvisionnement en eau et assainissement, traitement contre les termites, pièces de rechange, mobilier et agencements (1 838 800 dollars); b) gestion sanitaire des déchets (104 700 dollars); c) réfection des routes et des pistes d'atterrissage (82 200 dollars).

4. Remise en état des infrastructures 416 700

23. L'économie réalisée à cette sous-rubrique tient au report de l'exécution du programme de remise en état des infrastructures en raison de la situation en Somalie en matière sécurité.

/...

5. Transports 870 100

24. Un montant de 2 436 800 dollars avait été prévu pour la location de 262 véhicules à 75 dollars par jour. Les dépenses engagées à ce titre au cours de la période considérée correspondent à une économie de 675 000 dollars; elles se décomposent comme suit : a) location de 151 véhicules en moyenne journalière, dont 35 dans les zones, à un prix de revient moyen de 83,70 dollars par jour et par véhicule (1 541 900 dollars); b) location de véhicules à Nairobi (62 700 dollars); c) transport de personnes déplacées dans leur propre pays (157 200 dollars).

25. Un dépassement de 20 000 dollars à la sous-rubrique matériel d'atelier s'explique par l'achat d'outils et de matériel divers pour l'entretien des véhicules automobiles.

26. Le parc de véhicules appartenant à l'ONUSOM a été moins utilisé pendant la période considérée en raison de la situation qui régnait en matière de sécurité, ce qui a réduit les dépenses consacrées aux pièces de rechange, aux réparations et à l'entretien - soit une économie de 1 066 000 dollars.

27. Les dépenses de carburants et lubrifiants - carburant pour le parc de véhicules de l'ONUSOM (972 900 dollars), carburant en vrac pour blocs électrogènes (560 200 dollars) et coût du matériel de stockage et de distribution de carburant à Kismayo (676 300 dollars) - se sont élevées à 2 209 400 dollars, soit un dépassement de 1 138 200 dollars.

28. L'économie de 287 300 dollars a été réalisée sur l'assurance-responsabilité.

6. Opérations aériennes

29. La prévision de dépenses initiale pour la période du 1er juin au 30 septembre 1994 était fondée sur l'hypothèse de l'extension des activités de la mission à la totalité du territoire somalien. Les ressources prévues à cette rubrique avaient donc été calculées de manière à permettre à la mission de remplir son mandat compte tenu de l'étendue de ce territoire et de l'état des infrastructures. Or, pendant la période considérée, du fait de la détérioration de la situation en matière de sécurité, les besoins opérationnels ont évolué quant à l'utilisation d'appareils de compagnies privées, d'où une économie en ce qui concerne les hélicoptères et un dépassement en ce qui concerne les avions, comme il est expliqué plus en détail ci-après.

a) Hélicoptères 8 959 800

30. Le montant initialement prévu des dépenses devait permettre de louer 27 hélicoptères à usage général Bell-212, soit au total 108 mois d'utilisation, et 16 hélicoptères militaires, soit 64 mois d'utilisation, et couvrir également le coût des heures de vol supplémentaires. Le nombre d'hélicoptères de compagnies commerciales effectivement utilisés a été conforme aux prévisions, mais leur taux d'utilisation s'est établi à 77,8 %, ce qui a permis de réaliser des économies aux postes location/affrètement (7 218 600 dollars) et carburants (277 200 dollars). L'économie de 534 900 dollars réalisée au titre de l'assurance-responsabilité est due au fait que les primes ont été comprises dans

/...

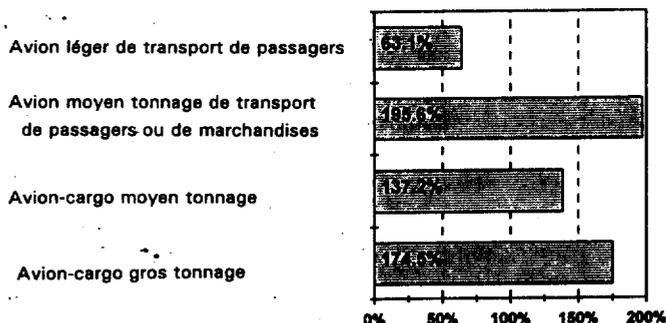
le coût de location et au nombre réduit d'heures de vol. Une dépense de 20 900 dollars au poste peinture/préparation/déploiement a été nécessaire pour réaliser divers travaux de peinture.

31. Les besoins en matière de pièces de rechange pour les hélicoptères militaires avaient été couverts au cours de la période précédente, ce qui explique l'économie de 950 000 dollars réalisée sur la période considérée.

b) Avions (4 226 700)

32. Il avait été prévu à l'origine que la location d'avions à des compagnies privées totaliserait 52 mois d'utilisation. Le nombre d'appareils effectivement utilisés a été conforme aux prévisions (15 avions totalisant 52 mois d'utilisation), mais le nombre d'heures de vol effectif a été supérieur au nombre prévu dans les contrats, à cause du transport de marchandises nécessité par le redéploiement du personnel militaire et la fermeture de bureaux de zone et de sous-zone (voir la figure 2).

Figure 2. Taux d'utilisation des avions de juin à septembre 1994 (En pourcentage)



Taux d'utilisation
(100 % = nombre d'heures prévu dans les contrats)

33. Les changements intervenus dans les besoins opérationnels ont entraîné des dépenses supplémentaires de location et d'affrètement (1 598 400 dollars), de carburants et lubrifiants (2 502 400 dollars) et d'assurance-responsabilité (105 900 dollars). En outre, une dépense de 20 000 dollars au poste peinture/préparation/déploiement a été nécessaire pour réaliser divers travaux de peinture.

c) Indemnité de subsistance des équipages (70 200)

34. Le dépassement constaté à cette sous-rubrique (70 200 dollars) est dû au fait qu'une dépense totale de 118 600 dollars en frais de repas et d'hébergement a été occasionnée par 98 vols à destination de Nairobi, Mombasa et Djibouti.

d) Autres dépenses 1 101 000

35. L'économie réalisée ici tient au fait que les services fournis dans les aéroports situés en dehors de la Somalie (droits d'atterrissage, frais de stationnement et de remorquage) ont coûté moins cher qu'initialement prévu et qu'ils ont été facturés avec retard.

7. Opérations navales

36. Aucune dépense n'était prévue à ce titre.

8. Transmissions

a) Éléments complémentaires 1 024 200

37. Le programme d'achat de matériel VHF/HF, de matériel de communication par satellite et de matériel téléphonique qui figurait dans les prévisions initiales n'a pas été exécuté, ce qui a permis d'économiser 755 300 dollars au poste matériel de transmissions.

38. Le poste pièces de rechange et fournitures fait apparaître un dépassement de 299 800 dollars du fait que l'achat d'un système multi-canaux de transmission par ondes ultracourtes y a été comptabilisé (194 500 dollars) et du fait de l'achat de fournitures et pièces de rechange nécessaires à l'entretien du vaste réseau de transmissions d'ONUSOM II.

39. Les achats prévus d'analyseurs de spectre et de wattmètres n'ont pas été effectués, ce qui a représenté une économie de 491 500 dollars au titre du matériel d'atelier et d'essai.

40. Les dépenses consacrées aux communications par réseaux commerciaux ont totalisé 668 700 dollars, ce qui représente une économie de 77 200 dollars (services télex/télégraphe : 157 100 dollars; services téléphoniques : 462 100 dollars, déduction faite de 214 500 dollars remboursés par les intéressés pour leurs communications privées; affranchissements : 43 500 dollars; service de la valise diplomatique : 6 000 dollars). Les frais d'utilisation des satellites ayant été facturés avec retard, ils ont été comptabilisés au titre de la période du mandat suivant; calculé au prorata, leur montant pour la période considérée s'élevait à 193 600 dollars.

b) Contrat relatif au réseau principal

41. Aucune dépense n'était prévue à ce titre.

/...

9. Matériel divers 2 364 900

42. Le programme de remplacement du mobilier de bureau, du matériel de réfrigération et des tentes usés, endommagés ou hors d'état a été appliqué comme prévu. Ces éléments ont coûté moins cher que prévu, ce qui a permis d'économiser respectivement 1 100 dollars, 900 dollars et 3 000 dollars sur les trois postes en question. Les besoins de la mission en matière de matériel de bureau, de matériel informatique, de citernes à essence et de débitmètres avaient déjà été satisfaits au cours du mandat précédent, ce qui a permis d'économiser respectivement 197 500 dollars, 645 800 dollars et 1 399 000 dollars aux postes correspondants.

43. Les dépenses effectivement engagées au titre des pièces de rechange, des réparations et de l'entretien du matériel (pièces pour les réfrigérateurs, climatiseurs et photocopieuses) se sont élevées à 565 200 dollars, soit une économie de 234 800 dollars.

44. Des dépenses supplémentaires ont été nécessaires au titre du matériel d'hébergement (46 500 dollars) pour l'achat de lits superposés, de tables et de lampes de chevet, de placards, de commodes et d'équipements divers de cuisine.

45. Un dépassement de 41 400 dollars a été constaté au poste matériel divers du fait de l'achat de 1 300 ventilateurs de table, quatre compacteurs à ordures, un coffre-fort de grande résistance, une photocopieuse pour le bureau de Nairobi, une machine à plastifier et diverses pièces de matériel de sécurité.

46. Le dépassement de 29 300 dollars constaté au titre du matériel d'épuration de l'eau s'explique par le coût du remplacement de pompes centrifuges usées (27 800 dollars) et de deux citernes à eau de 380 mètres cubes (68 300 dollars), de l'achat de produits chimiques pour l'épuration de l'eau (54 500 dollars) et du forage de puits (48 700 dollars).

10. Fournitures et services

a) Services divers 10 164 700

47. Les dépenses engagées au titre des services contractuels (10 020 400 dollars) se traduisent par des économies d'un montant de 10 559 600 dollars et se répartissent de la manière suivante :

a) Services fournis par l'entreprise chargée des transports terrestres, de l'entretien du matériel, de l'entretien des routes et des pistes d'aérodrome, de la production et de la distribution d'électricité, de l'entreposage et des approvisionnements (fournitures générales, matériaux de construction, pièces de rechange, fournitures médicales), de l'approvisionnement en carburant et de l'approvisionnement en eau (forage de puits et épuration de l'eau) (4 062 100 dollars);

b) Services fournis par les entrepreneurs locaux en Somalie : gardiennage, travaux de couture et blanchissage, restauration, lutte contre les parasites et les rongeurs et fumigation, nettoyage et entretien des bâtiments et des terrains, gestion des déchets solides et évacuation des eaux usées et distribution de l'eau (4 673 100 dollars);

/...

c) Gestion et manutention du fret aérien et maritime (450 000 dollars);

d) Construction par les soins d'entreprises privées et services d'ingénierie (835 200 dollars).

48. Le coût des soins aux malades ou blessés dont le cas dépassait les capacités médicales d'ONUSOM II s'est élevé à 75 500 dollars, d'où une économie de 74 500 dollars à ce titre.

49. Les dépenses au titre des réceptions organisées en vue de promouvoir les intérêts de la Mission se sont montées à 4 500 dollars, d'où une économie de 5 500 dollars.

50. Le dépassement de 154 700 dollars enregistré au titre des demandes d'indemnisation et règlements s'explique par le fait qu'il a fallu engager 331 100 dollars pour régler une demande d'indemnisation des dommages subis par 323 conteneurs maritimes pris en location par ONUSOM II.

51. Un dépassement de 320 200 dollars a été enregistré sous la rubrique "Autres services", les dépenses à ce titre s'étant élevées au total à 720 200 dollars. Ces dépenses se répartissent de la manière suivante : frais d'affranchissement du courrier personnel des membres des contingents (620 600 dollars), frais bancaires (30 200 dollars) et autres services (69 400 dollars).

b) Fournitures diverses 3 430 000

52. Les dépenses supplémentaires engagées au titre de la papeterie et des fournitures de bureau (35 900 dollars) sont dues à une consommation plus importante que prévu de fournitures de bureau et de matériel de traitement des données, ainsi qu'au coût plus élevé des travaux d'impression effectués localement.

53. Les économies réalisées au titre des fournitures médicales (263 200 dollars), des fournitures sanitaires et de nettoyage (108 000 dollars), des accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants (763 900 dollars), des fournitures pour la défense des périmètres (1 523 500 dollars), des fournitures anti-émeutes (40 000 dollars) et de l'intendance et des magasins (762 400 dollars) sont dues dans une large mesure au fait que les besoins ont été en partie couverts par les stocks existants.

54. Les fonds destinés aux abonnements n'ont pas été entièrement dépensés, d'où une économie de 4 900 dollars.

11. Fournitures et services liés aux élections -

55. Aucun montant n'était prévu à ce titre.

12. Programmes d'information (83 400)

56. Les dépenses supplémentaires encourues à ce titre se répartissent de la manière suivante : honoraires des journalistes indépendants (104 800 dollars), fournitures et matériel de production (163 700 dollars) et couverture des

/...

réunions et conférences organisées par l'ONUSOM entre les factions politiques somaliennes (39 900 dollars).

13. Programmes de formation -
57. Aucun montant n'était prévu à ce titre.
14. Programmes de déminage 104 200
58. Les programmes de déminage n'ayant pu être menés à bien pendant la période considérée en raison des problèmes de sécurité en Somalie, il en est résulté une économie.
15. Aide au désarmement et à la démobilisation -
59. Aucun montant n'était prévu à ce titre.
16. Fret aérien et de surface (1 739 000)
60. Les économies réalisées au titre du transport du matériel appartenant aux contingents (1 492 200 dollars) sont dues au fait que les besoins en la matière ont été moins importants que prévu. Comme on a moins fait appel que prévu aux services de remorquage dans le port de Modagishu, des économies de 508 900 dollars ont aussi été réalisées au titre de l'affrètement de navires.
61. Les dépenses supplémentaires engagées au titre du fret et du camionnage par les soins d'entreprises privées (3 740 100 dollars) correspondent aux frais suivants : transport et acheminement de marchandises (1 214 500 dollars), transport des marchandises dans l'enceinte du port (1 130 500 dollars) et de l'aéroport (136 500 dollars) de Mogadishu, déchargement et manutention des marchandises (760 800 dollars), transport sur longue distance (747 100 dollars), location de grues et de chariots élévateurs dans les ports et aéroports de Mogadishu et de Kismayo (2 305 900 dollars), achat (208 500 dollars) et location (925 800 dollars) de conteneurs et services de courrier express (DHL) (12 500 dollars).
17. Système intégré de gestion -
62. Le montant autorisé à ce titre a été entièrement utilisé.
18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix 669 300
63. Les économies, d'un montant de 669 300 dollars, enregistrées sous cette rubrique, correspondent à l'application du taux de 8,5 % aux dépenses effectivement engagées au titre du personnel civil, conformément à la résolution 48/226 C de l'Assemblée générale, en date du 29 juillet 1994.
19. Contributions du personnel 1 302 200
64. Les économies réalisées au titre des contributions du personnel résultent du fait que les dépenses effectives ont été moins élevées que prévu.
20. Recettes provenant des contributions du personnel (1 302 200)
65. Ce montant correspond à celui indiqué à la rubrique 19 ci-dessus.

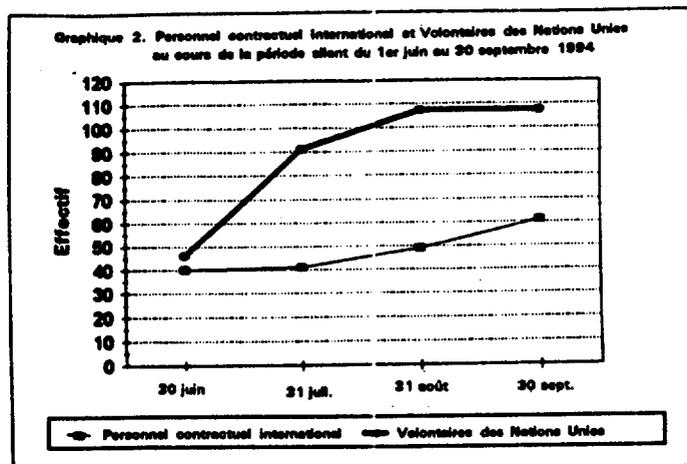
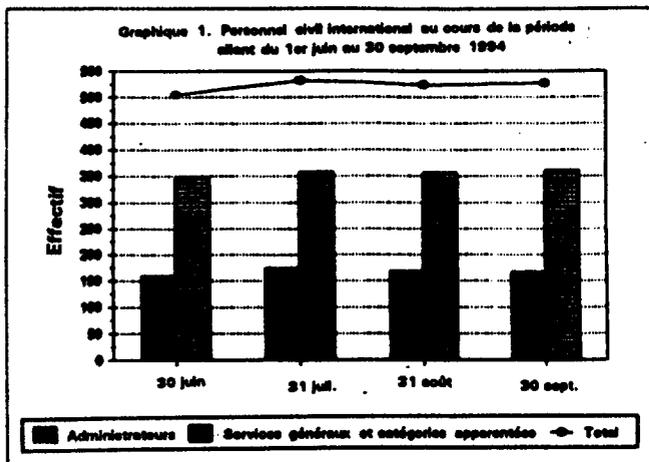
/...

ANNEXE III

Personnel civil international : effectifs au cours de la période allant
 du 1er juin au 30 septembre 1994

Catégorie et classe	Effectifs autorisés	Effectifs en poste				Effectifs moyens
		30 juin	31 juillet	31 août	30 septembre	
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</u>						
SGA	1	1	1	1	1	1
SSG	2	2	2	2	2	2
D-2	6	6	6	6	5	6
D-1	20	9	11	10	11	10
P-5	39	23	30	31	27	27
P-4	121	59	56	57	56	57
P-3	101	59	68	60	64	62
Total partiel	290	159	174	167	166	164
Pourcentage de postes vacants		45	40	42	43	43
<u>Agents des services généraux et catégories apparentées</u>						
Service mobile	233	118	121	122	126	121
Services généraux	289	190	198	197	197	195
Service de sécurité	49	38	39	38	38	39
Total partiel	571	346	358	357	361	355
Pourcentage de postes vacants		39	37	37	37	38
Total, personnel international	861	505	532	524	527	519
Pourcentage de postes vacants		41	38	39	39	40
<u>Personnel local</u>	3 000	2 605	2 704	2 730	2 788	2 551
Pourcentage de postes vacants		13	10	9	7	15
Total, personnel civil	3 861	3 110	3 236	3 254	3 315	3 069
Pourcentage de postes vacants		19	16	16	14	21
<u>Personnel contractuel international</u>	49	40	41	49	61	44
Pourcentage de postes vacants		18	16	0	(24)	9
<u>Volontaires des Nations Unies</u>	107	46	91	107	107	78
Pourcentage de postes vacants		57	15	0	0	27

/...



/...

ANNEXE IV

Cession des avoirs : état récapitulatif préliminaire

(En dollars des États-Unis)

Catégorie d'avoirs	Groupe I		Groupe II		Groupe III		Groupe IV		Groupe V	
	Transférés à d'autres missions	Vendus à d'autres bureaux et programmes des Nations Unies	Dons à des communautés somaliennes	Avoirs restant la propriété d'ONUSOM II à Nairobi	Passés par profits et pertes	Valeur d'origine totale				
Matériel d'hébergement	4 822 312,10	80,00	—	62 466,44	1 315 212,25	6 316 342,14				
Matériel d'appui aérien	941 283,83	—	—	—	—	941 283,83				
Matériel de transmissions	8 659 943,98	880 269,14	—	1 484 367,68	1 137 851,55	12 184 167,35				
Conteneurs	1 664 056,80	—	—	19 490,00	807 638,80	2 491 185,60				
Matériel pour la défense des périmètres	2 923 737,50	—	—	—	348 850,50	3 230 459,00				
Matériel informatique	1 999 017,58	207 794,00	—	503 533,74	598 413,75	3 308 759,07				
Matériel d'approvisionnement en carburant et en eau	8 877 404,87	—	467 050,00	—	656 556,14	10 001 011,01				
Groupes électrogènes	10 448 847,76	20 773,80	254 015,39	91 233,33	1 384 493,99	12 199 364,27				
Matériel hospitalier	742 740,15	—	—	—	3 493,93	746 234,08				
Matériel de bureau	1 209 888,00	13 328,00	—	52 023,00	217 002,75	1 396 364,60				
Bâtiments préfabriqués	18 801 221,05	—	439 000,00	134 457,55	6 838 235,71	26 212 914,31				
Matériel de transport et véhicules	48 316 451,82	1 202 010,98	—	869 710,01	3 005 680,85	53 393 853,66				
Total	109 406 905,44	2 324 255,92	1 160 065,39	3 217 281,75	16 313 430,22	132 421 938,92				

/...

ANNEXE V

Cession des avoirs par catégorie

A. Avoirs de l'Opération des Nations Unies en Somalie transférés à d'autres missions

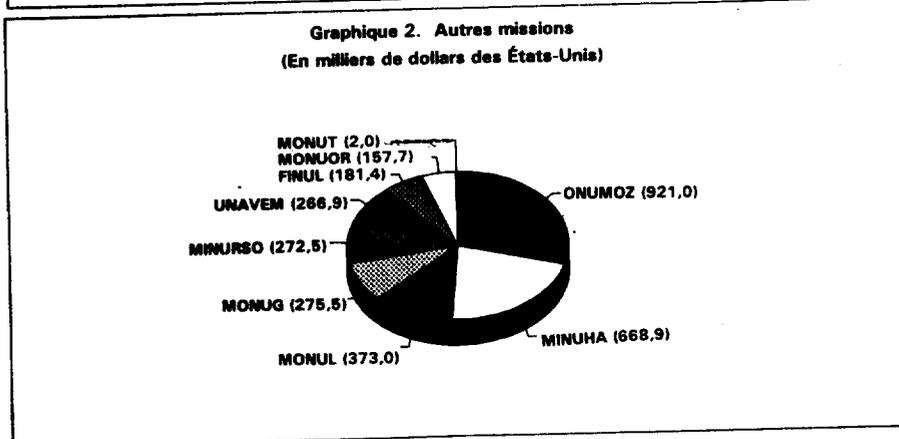
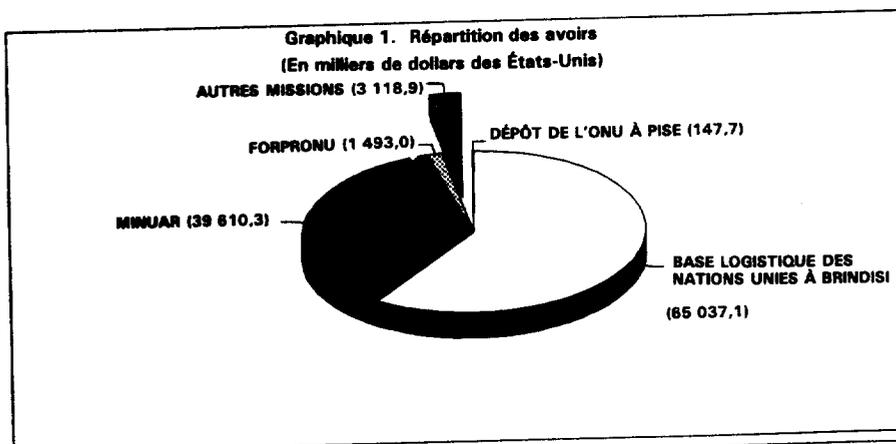
(En dollars des États-Unis)

Bénéficiaire	Description	Quantité	Valeur d'origine
MINURSO	Matériel de transmissions	5	184 854,00
	Matériel informatique	1	339,00
	Bâtiments préfabriqués	4	87 272,00
Total partiel			272 465,00
ONUMOZ	Matériel de transmissions	4	8 046,00
	Matériel de transport	50	912 908,89
Total partiel			920 954,89
MINUAR	Matériel d'hébergement	1 761	1 570 523,51
	Matériel d'appui aérien	100	17 400,00
	Matériel de transmissions	695	2 260 550,18
	Conteneurs	318	490 750,00
	Matériel pour la défense des périmètres	91	338 181,00
	Matériel informatique	200	258 333,79
	Matériel d'approvisionnement en carburant et en eau	305	2 834 247,25
	Groupes électrogènes	163	1 537 940,93
	Matériel de bureau	39	95 028,00
	Bâtiments préfabriqués	620	10 794 578,47
	Matériel de transport	570	19 412 727,86
Total partiel			39 610 260,99
UNAVEM	Matériel de transmissions	34	266 849,50
FINUL	Matériel de transmissions	1	5 000,00
	Matériel informatique	5	15 800,00
	Groupes électrogènes	7	160 603,00
Total partiel			181 403,00
MINUHA	Matériel de transmissions	27	668 910,55
MONUT	Matériel de transmissions	1	2 048,00

/...

Bénéficiaire	Description	Quantité	Valeur d'origine
MONUG	Matériel de transmissions	6	22 769,84
	Matériel de transport	19	252 711,52
Total partiel			275 481,36
MONUL	Matériel de transmissions	47	195 803,00
	Matériel de transport	20	177 174,84
Total partiel			372 977,84
MONUOR	Matériel de transmissions	21	15 552,00
	Bâtiments préfabriqués	1	10 400,00
	Matériel de transport	15	131 790,76
Total partiel			157 742,76
FORPRONU	Matériel de transmissions	1	1 600,00
	Matériel de transport	77	1 491 419,72
Total partiel			1 493 019,72
Base logistique des Nations Unies à Brindisi	Matériel d'hébergement	6 648	3 250 840,59
	Matériel d'appui aérien	3	923 883,83
	Conteneurs	844	1 173 306,80
	Matériel de transmissions	1 944	5 009 157,07
	Matériel pour la défense des périmètres	5 551	2 585 556,50
	Matériel informatique	1 313	1 596 596,79
	Matériel d'approvisionnement en carburant et en eau	233	6 043 157,62
	Groupes électrogènes	672	8 750 303,83
	Matériel hospitalier	151	742 740,15
	Matériel de bureau	311	1 114 860,00
	Bâtiments préfabriqués	517	7 908 970,58
	Matériel de transport	2 083	25 937 718,23
Total partiel			65 037 091,99
Dépôt de l'ONU à Pise	Matériel d'hébergement	8	19 343,84
	Matériel de transmissions	175	127 948,00
	Matériel informatique	2	408,00
Total partiel			147 699,84
Total général			109 406 905,44

/...



B.1. Avoirs de l'Opération des Nations Unies en Somalie vendus à des bureaux/programmes des Nations Unies

(En dollars des États-Unis)

Type d'avoir	Acheté par	Quantité	Valeur d'origine
Matériel informatique	Siège de l'ONU - New York	2	183 260,00
Matériel de transmissions		193	550 109,55
Total partiel			733 369,55
Matériel informatique	PNUD	18	24 534,00
Matériel de transport		2	16 724,74
Total partiel			41 258,74
Matériel de transmissions	MINUGUA	10	75 279,39
Matériel d'hébergement	Bureau des Nations Unies à Bagdad	1	80,00
Matériel de transmissions		3	11 054,00
Matériel de bureau		5	13 328,00
Total partiel			24 462,00
Matériel de transmissions	ONUST	10	155 950,00
Groupes électrogènes		3	20 773,80
Total partiel			176 723,80

B.2. Avoirs de l'Opération des Nations Unies en Somalie vendus à la police et aux autorités judiciaires somaliennes

(En dollars des États-Unis)

Type d'avoir	Acheté par	Quantité	Valeur d'origine
Matériel de transmissions	Programme de la police somalienne	157	87 876,20
Matériel de transport	Programme de la police somalienne	129	1 051 261,28
Matériel de transport	Autorités judiciaires somaliennes	16	134 024,96
Total			1 273 162,44
Total général (B.1 + B.2)			2 324 255,92

/...

C. Avoirs de l'Opération des Nations Unies en Somalie dont il a été fait don à des communautés somaliennes

(En dollars des États-Unis)

Type d'avoir	Communauté	Quantité	Valeur d'origine
Groupes électrogènes	Johar	1	8 119,00
	Balad	2	89 976,00
	Bossaso	2	24 619,00
	Mogadishu nord	3	22 692,09
	Bardera	1	16 500,00
	Galcayo	2	18 806,00
	Baledogle	1	8 462,70
	Baidoa	5	40 954,80
	Université de Mogadishu	3	15 423,10
	Medina	1	8 462,70
Total partiel			254 015,39
Matériel d'approvisionnement en carburant et en eau	Université de Mogadishu	10	29 400,00
	Baidoa	20	244 036,00
	Baledogle	9	97 200,00
	Balad	4	32 950,00
	Johar	1	10 300,00
	Merka	9	53 164,00
	Total partiel		
Bâtiments préfabriqués	Aéroport de Mogadishu	4	38 000,00
	Baidoa/Balad	23	236 500,00
	Kismayo	17	164 500,00
Total partiel			439 000,00
Total général			1 160 065,39

/...

D. Avoirs de l'Opération des Nations Unies en Somalie actuellement utilisés à l'appui de la mission à Nairobi

(En dollars des États-Unis)

Type d'avoir	Quantité	Valeur d'origine totale
Matériel d'hébergement	128	62 466,44
Conteneurs	15	19 490,00
Matériel de transmissions	540	1 484 367,68
Matériel informatique	204	503 533,74
Groupes électrogènes	8	91 233,33
Matériel d'hébergement	16	52 023,00
Bâtiments préfabriqués	12	134 457,55
Matériel de transport	59	869 710,01
Total		3 217 281,75

E. Avoirs de l'Opération des Nations Unies en Somalie devant être passés par profits et pertes

(En dollars des États-Unis)

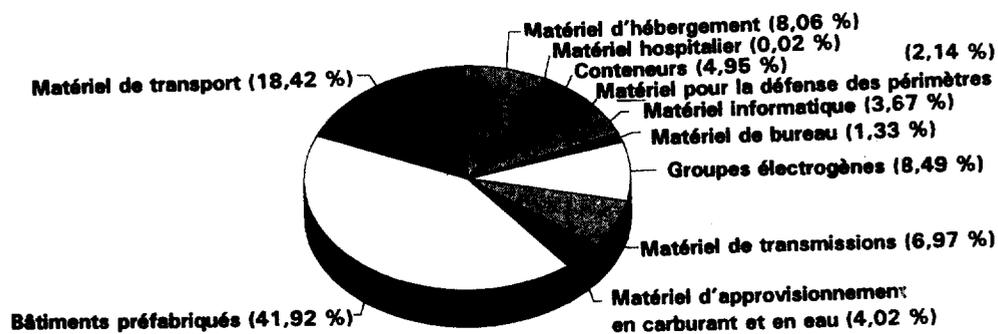
Type d'avoir	Description	Quantité	Valeur d'origine
Matériel d'hébergement	Climatiseurs	893	594 537,03
	Matériel audio-visuel	279	107 527,02
	Fours	139	58 999,68
	Réfrigérateurs	293	245 188,21
	Téléviseurs	84	36 571,00
	Divers	390	272 389,31
Total partiel			1 315 212,25
Matériel de transmissions	Matériel d'appui aux transmissions	30	42 877,75
	Télécopieurs	39	38 908,60
	Matériel HF	53	244 971,12
	Matériel UHF	70	65 358,00
	Matériel VHF	701	453 332,40
	Matériel UPS	4	25 165,00
	Matériel de communications par satellite	4	182 497,00
	Matériel téléphonique	35	84 741,68
Total partiel			1 137 851,55

/...

Type d'avoir	Description	Quantité	Valeur d'origine
Matériel pour la défense des périmètres	Détecteurs de métal	65	42 129,00
	Matériel de vision nocturne	77	306 721,50
Total partiel			348 850,50
Matériel informatique	Matériel de réseau informatique	1	883,75
	Ordinateurs et moniteurs de bureau	134	191 708,00
	Ordinateurs portables	140	337 340,00
	Imprimantes	156	68 482,00
Total partiel			598 413,75
Matériel d'approvisionnement en carburant et en eau	Citernes et réservoirs à carburant et à eau	218	656 556,14
Groupes électrogènes	Groupes électrogènes	125	1 384 493,99
Matériel hospitalier	Matériel hospitalier	2	3 493,93
Matériel de bureau	Calculatrices	98	12 532,00
	Déchiqueteuses	33	21 735,00
	Photocopieuses	50	121 125,60
	Machines de reproduction	2	5 000,00
	Machines à écrire	145	56 610,35
Total partiel			217 002,95
Bâtiments préfabriqués	Salles de loisirs	2	19 278,00
	Toilettes portatives	117	87 750,00
	Bâtiments préfabriqués	548	6 510 025,81
	Unités de logement à parois souples	11	221 181,90
Total partiel			6 838 235,71
Matériel de transport et véhicules	Bus	14	111 534,26
	Chargeur de conteneur	1	250 000,00
	Chariots élévateurs à fourche	3	348 000,00
	Motocyclottes	4	4 127,46
	Véhicules de transport de passagers	56	560 530,84
	Camionnettes	40	335 197,79
	Véhicule blindé de transport de troupes	1	204 789,00
	Remorques	21	539 388,44
	Camions	32	652 113,06
Total partiel			3 005 680,85
Total général			16 313 430,42

/...

Graphique 3. Répartition des avoirs passés par profits et pertes



/...

ANNEXE VI

A. État récapitulatif au 26 juin 1995 des ressources dégagées et des dépenses de fonctionnement pour la période allant du 1er mai 1992 au 30 juin 1995

(En dollars des États-Unis)

	Montant brut	Montant net
1. Ressources dégagées		
a) Crédits ouverts		
1er mai 1992 au 30 avril 1993 (résolution 47/41 A de l'Assemblée générale)	109 652 000	107 912 800
1er mai au 31 octobre 1993 (résolution 47/41 B de l'Assemblée générale)	300 000 000	300 000 000
1er mai au 31 octobre 1993 (résolution 47/41 C de l'Assemblée générale)	256 201 100	251 119 100
1er novembre 1993 au 31 mai 1994 (résolution 48/239 de l'Assemblée générale)	639 399 300	634 214 900
1er juin au 30 septembre 1994 (résolution 49/229 de l'Assemblée générale)	245 447 700	242 110 600
1er octobre 1994 au 28 février 1995 (résolution 49/229 de l'Assemblée générale)	253 704 400	250 405 600
	<u>1 804 404 500</u>	<u>1 785 763 000</u>
b) Autorisation d'engagement de dépenses		
1er avril au 30 juin 1995 (lettre du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, datée du 31 mars 1995)	2 000 000	1 776 900
Total (1)	1 806 404 500	1 787 539 900
2. Dépenses nettes de fonctionnement		
1er mai 1992 au 30 avril 1993	43 450 900	42 931 700
1er au 31 octobre 1993	495 177 500	494 260 300
1er novembre 1993 au 31 mai 1994 (montants révisés, A/49/563/Add.3)	613 994 900	610 468 000
1er juin au 30 septembre 1994 (A/49/563/Add.4)	209 029 200	206 994 300
1er octobre 1994 au 31 mars 1995 (montants pro forma, A/49/563/Add.2)	290 162 400	286 664 300
1er avril au 30 juin 1995 (montants pro forma, A/49/563/Add.2)	3 314 100	2 928 800
Total (2)	<u>1 655 129 000</u>	<u>1 644 247 400</u>
3. Sommes portées au crédit des États Membres		
1er mai 1992 au 30 avril 1993 (résolution 47/41 C de l'Assemblée générale)	66 201 100	64 981 100
1er mai au 31 octobre 1993 (résolution 48/239 de l'Assemblée générale)	56 027 000	53 018 000
1er mai au 31 octobre 1993 (résolution 49/229 de l'Assemblée générale)	2 498 300	1 920 400
1er novembre 1993 au 31 mai 1994 (résolution 49/229 de l'Assemblée générale)	25 404 400	23 746 900
Total (3)	<u>150 130 800</u>	<u>143 666 400</u>
4. Solde [(1) - (2) - (3)]	<u>1 144 700</u>	<u>(373 900)</u>

/...

**B. État au 26 juin 1995 des mouvements de trésorerie au cours
 de la période allant du 1er mai 1992 au 30 juin 1995**

	Montant net
1. <u>Recettes</u>	
a) <u>Contributions reçues</u>	1 316 443 107
b) <u>Intérêts créditeurs</u>	5 424 067
c) <u>Recettes diverses</u>	930 191
Total (1)	1 322 797 365
2. <u>À déduire : dépenses nettes de fonctionnement</u>	
1er mai 1992 au 30 avril 1993	42 931 700
1er mai au 31 octobre 1993	494 260 300
1er novembre 1993 au 31 mai 1994 (montant révisé, A/49/563/Add.3)	610 468 000
1er juin au 30 septembre 1994 (A/49/563/Add.4)	206 994 300
1er octobre 1994 au 31 mars 1995 (montant pro forma, A/49/563/Add.2)	286 664 300
1er avril au 30 juin 1995 (montant pro forma, A/49/563/Add.2)	2 298 800
Total (2)	1 644 247 400
3. <u>Déficit prévu [(1) - (2)]</u>	(321 450 035)
